



FRÈRES DE
SAINT-JEAN

Frère François-Xavier Cazali
Prieur général

Rimont, le 5 juillet 2023

Lettre ouverte aux personnes victimes

notamment à celles qui ne se sont pas manifestées

Madame, Monsieur, ma Soeur, mon Frère,

Le rapport *Comprendre et guérir* qui vient d'être rendu public¹, vous est d'abord dédié. C'est grâce au courage de plusieurs d'entre vous, mis à l'épreuve par toutes sortes de résistances, que le mal des abus commis au sein de la Communauté Saint-Jean a été dénoncé, directement ou par le biais d'associations de victimes, et qu'il peut être aujourd'hui mis au jour et analysé.

Ces démarches ont été décisives non seulement pour identifier les agresseurs et protéger d'autres personnes, mais aussi et surtout pour prendre conscience de la dimension systémique de ces abus, à savoir les fonctionnements et les croyances qui ont facilité la contagion des abus.

Ce que vous avez vécu est un drame indicible pour vous, et aujourd'hui pour toute la communauté. Alors que vous aviez toute confiance dans des frères qui vous étaient présentés comme des hommes de Dieu, vous avez été trompés. Ils ont abusé de votre confiance et de leur autorité. Ils ont enfreint les limites de votre intimité et du respect qui vous était dû, soit par des paroles blessantes qui laissent une souillure dans l'âme, soit plus gravement par des attouchements ou par des viols. Un certain nombre d'entre vous ont été de surcroît enfermés dans le mal par des injonctions de silence, une prétention au « secret », par des justifications ou des minimisations qui abusent du sens des mots, du sens de l'amitié et du sacerdoce.

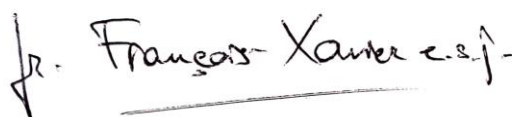
La vie spirituelle ou religieuse a été le motif qui a capté votre cœur et l'abus en a fait pour vous un lieu de destruction. Cette trahison de la foi chrétienne, trahison de Dieu qui se fait le serviteur de l'homme, qui le libère et le relève et non qui l'asservit, nous fait honte. Les souffrances que vous avez traversées dans votre corps, dans votre cœur et dans votre âme, celles

¹ Il est téléchargeable sur le site des Frères de Saint-Jean : <https://freres-saint-jean.org/2023/06/26/sortie-du-rapport-comprendre-et-guerir/>

que vous ressentez encore aujourd'hui dans votre psychisme, dans vos relations, dans votre vie de foi ou votre vie religieuse, ne cessent de nous plonger dans l'effroi, la honte et la consternation.

Vous n'avez pas tous pu parler des abus que vous aviez subis, ou vous n'avez pas souhaité, ou trouvé le moyen d'en parler à une instance officielle. Notre pensée va à chacune et à chacun d'entre vous. J'indique ci-dessous des contacts pour celles et ceux qui souhaiteraient faire cette démarche aujourd'hui.

Même si nous avons conscience que nous avons encore du chemin devant nous, je voulais vous dire que grâce à vos témoignages, nous sommes profondément engagés dans une démarche de conversion et voulons répondre en actes et en vérité à ce rapport.



Frère François-Xavier Cazali c.s.j.
Prieur général

Contacts :

- La *Commission SOS abus* sos.abus@stjean.com, mise en place par la Communauté, est présidée par un magistrat. Elle est composée de quatre personnes laïques extérieures, dont un avocat et une psychologue, et de deux frères de la communauté. La commission est là pour vous écouter et pour préconiser au Prieur général les démarches à faire auprès de la justice de l'Eglise et de l'Etat.
- Les cellules d'écoute des conférences épiscopales ou des conférences nationales des religieux : paroledevictimes@cef.fr et ecoutevictime@corref.fr en France.
- La *Commission Reconnaissance et Réparation* (CRR, victimes@crr.contact), commission indépendante pour les victimes d'abus sexuels de religieux ou religieuses, mise en place par la CORREF (Conférence des religieux et religieuses de France). Elle formule à l'institut religieux mis en cause des demandes de reconnaissance et de réparation pour la personne victime. Des instances analogues peuvent exister dans les autres pays où se trouve la Congrégation des frères de Saint-Jean.
- Il est possible de s'adresser également aux cellules d'écoute qui existent localement dans la société civile, comme *France victimes* pour la France (01 41 83 42 17 (7J/7 de 9h à 21h) ou victimes@116006.fr).